

Le Mandat 2011

Compagnie BAGNOLET-BELLEVILLE



PRIX GÉNÉRAL ET PRIX PARTICULIER

DU DIMANCHE 8 MAI AU DIMANCHE 29 MAI 2011

LA COMPAGNIE DE BAGNOLET BELLEVILLE SERA HEUREUSE DE VOUS ACCUEILLIR

PRIX GÉNÉRAL

PRIX DE LA MISE 3,5 €

UNE SEULE MISE PAR TIREUR

4 PRIX ET TOUT L'ARGENT

1 er PRIX =30% , 2 éme PRIX=20% , 3 éme PRIX =10% , 4 éme PRIX =5%

LE SURPLUS DES MISES EN PRIX DE 3% ET FRACTION DU PREMIER HONTEUX

RETENUE POUR FOURNITURE 20%

REMBOURSEMENT DE 2 NOIRS A 0,5 €

PRIX PARTICULIER

PRIX DE LA MISE 2,5 € RENOUEVELABLE

SE TIRE EN MÊME TEMPS OU APRÈS LE PRIX GÉNÉRAL

Classement aux honneurs et points en 20 haltes.

Récompenses aux premiers hommes, femmes et Enfants

Dans les catégories : Arc classique, Poulie et Droit

FERMÉ LE DIMANCHE 22 MAI POUR LE BOUQUET PROVINCIAL

OUVERT LES SAMEDIS ET LUNDIS APRÈS MIDI DE 13 H 30 A 18 H

LES DIMANCHES DE 8 H 30 A 12 H ET 13 H 30 A 18 H

SUR RENDEZ-VOUS LES VENDREDIS APRÈS MIDI : CONTACTER JEAN-LOUIS : 06 84 70 98 37

REMISE DES PRIX LE SAMEDI 18 JUIN 2011 A 17H

LE RÈGLEMENT EN VIGUEUR EST CELUI DES PRIX GÉNÉRAUX

Association sportive affiliée à la Fédération Française de tir à l'arc FFTA sous le n° 26 93 05

NB : parking dans le stade